



LES TRAVAUX NE SONT PAS AUTORISÉS AVANT LA DÉLIVRANCE DU PERMIS

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS POUR CONSTRUCTION

DATE : \_\_\_\_\_ REMPLI PAR : \_\_\_\_\_ NO DEMANDE : \_\_\_\_\_

### COORDONNÉES DU (DES) REQUÉRANT(S)

NOM(S) : \_\_\_\_\_  Le requérant est propriétaire  
Depuis quand? \_\_\_\_\_

ADRESSE RÉSIDENIELLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE RÉSIDENCE : \_\_\_\_\_ CELL. : \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_

### TRAVAUX

EXÉCUTANT DES TRAVAUX : \_\_\_\_\_

ADRESSE DES TRAVAUX : \_\_\_\_\_

LOCALISATION LOT : \_\_\_\_\_

VALEUR ESTIMÉE DU PROJET : \_\_\_\_\_

RECOUVREMENT EXTÉRIEUR DE LA TOITURE : \_\_\_\_\_

RECOUVREMENT EXTÉRIEUR DES MURS : \_\_\_\_\_  Identique à la résidence

ENTREPRENEUR POUR RACCORDEMENT : \_\_\_\_\_

ENTREPRENEUR POUR FOSSE SEPTIQUE : \_\_\_\_\_

### DOCUMENTS ET INFORMATIONS À JOINDRE À LA PRÉSENTE DEMANDE

- PLANS DE LA RÉSIDENCE \_\_\_\_\_  PROCURATION/PREUVE DE PROPRIÉTÉ  
Si votre terrain est dans un de ces secteurs  DÉPÔT DE GARANTIE 1 500 \$  
 Approuvés promoteur **Domaine des Grands-Ducs**  
 Approuvés promoteur **Exposition Sud**

PLAN PROJET D'IMPLANTATION  TEST DE SOL POUR INSTALLATION SEPTIQUE

**Résidence avec installation septique** : document de la gestion des eaux de ruissellement pour la construction d'un bâtiment de 25 m<sup>2</sup> et plus conforme au RCI (Règlement de contrôle intérimaire de la CMQ pour (Jardins de pluie ou puits percolant pour les eaux de gouttières).

**Résidence raccordée à l'égout** : document produit par un professionnel déterminant le type sol conforme au RCI.

**Allée de circulation de 100 m linéaires et plus ou aire de stationnement d'une superficie supérieure ou égale à 150 m<sup>2</sup> (l'allée de circulation est également comprise dans le calcul de superficie)** Un plan de gestion des eaux pluviales de l'allée d'accès et de l'aire de stationnement présentant les ouvrages d'infiltration, de rétention, de régulation et de transport devant être conçu et aménagé pour gérer les débits 1, 10 et 100 ans aux valeurs de débit qui prévalaient avant le projet et une grille de conformité devra être complétée par l'ingénieur mandaté et présenté au service de l'urbanisme lors de la demande de permis.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
PRÉSENCE D'UN GARAGE	<input type="checkbox"/> ATTENANT <input type="checkbox"/> ISOLÉ
PRÉSENCE D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE	<input type="checkbox"/> REMISE <input type="checkbox"/> AUTRE
PRÉSENCE D'UN LOGEMENT D'APPOINT	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
DATE DÉBUT DES TRAVAUX :	
DATE PRÉVUE FIN DES TRAVAUX :	
<b>Signature du requérant :</b>	
DESCRIPTION DES TRAVAUX	
<b>Si vous projetez de construire une remise ou un garage au même moment que la résidence, veuillez fournir les plans.</b>	
CHAMBRES	
NOMBRE DE CHAMBRES ACTUEL SUR VOTRE PLAN	NOMBRE DE CHAMBRES PROJETÉES
PONCEAU	
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> CHÈQUE VISÉ <input type="checkbox"/> À VENIR <input type="checkbox"/> AUTRE
DEMANDE ASSUJETTIE AUX PIIA ET/OU DÉROGATION MINEURE	
Applicable : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	L'inspecteur a avisé le demandeur le :
DISPOSITIONS RELATIVES AUX PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS	
Applicable : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Date :      Initiales :
Évaluation :	Montant :
CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES	
Puisatier :	<input type="checkbox"/> Soumission du puisatier
Terrains voisins construits : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Cours d'eau ou plans d'eau : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Champs cultivés : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Puits existants : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>PRIX DU PERMIS</b>	Variable selon la demande effectuée (Contacter le service à la clientèle)
<b>VALIDITÉ DU PERMIS*</b>	<b>12 MOIS À PARTIR DE LA DATE D'ÉMISSION</b>
* La construction doit être commencée durant ces 12 mois. Si jamais elle n'est pas terminée à ce terme, le permis peut être prolongé de 6 mois supplémentaires en effectuant une demande à un inspecteur municipal.	

Si nous vous transmettons des extraits de la réglementation, cela ne signifie pas que ces extraits comportent l'ensemble des normes, règles et dispositions applicables à la propriété ou au projet visé. Dans tous les cas, il est de la responsabilité du citoyen concerné d'effectuer les vérifications appropriées afin d'obtenir toutes les informations requises au soutien de sa demande ou de son projet.